



Audioconférence DG « COVID – 19 »

du 26 mars 2021

Une priorité : vacciner les douaniers volontaires !



Dans le cadre du suivi de l'évolution de la situation sanitaire et de la gestion de la crise épidémique Covid-19, une conférence téléphonique hebdomadaire a été organisée le 26 mars par la DG avec les organisations syndicales.

En préambule, les représentants UNSA ont rappelé notre revendication, (qui vous a été adressée par mel le 25 mars en soirée), à savoir, un accès prioritaire à la vaccination pour tous les douaniers, sur la base du volontariat.

Campagne de vaccination

La DG a annoncé l'ouverture aux médecins du travail de la possibilité de vacciner les agents, avec une approche liée aux priorités gouvernementales (+50 ans avec de risques de comorbidité).

Suite à la demande de l'UNSA Douanes et de la CGC Douanes, une saisine a été faite par la DG auprès du Ministre pour prendre en compte les douaniers comme personnel prioritaire, sans considération d'âge, et sur la base du volontariat, au même titre que les policiers et gendarmes.

Les statistiques fournies par l'administration prouvent que les agents de la surveillance sont beaucoup plus touchés que les collègues des opérations commerciales. (85 % dans certaines DI). Pour autant le virus ne fait pas le tri entre ceux qu'ils touchent.

Il est primordial que nos politiques prennent en compte cette demande. Les collègues sont au contact du public, les douaniers ont été en moyenne plus fortement touchés par l'épidémie que la population générale.

Nous demandons également une expression du Ministre en charge de la Douane sur ce point, comme l'a fait le Ministre de l'Intérieur pour les policiers et gendarmes. Il faut prioriser la vaccination des agents des douanes qui font partie du personnel régalié de l'État !

Contrôle aux frontières

Au 30 janvier 2021, les instructions étaient les suivantes :

- Les frontières extérieures demeurent fermées, sauf motifs impérieux (médical, professionnel, familial) avec obligation de test PCR moins de 72H.
- Les frontières intérieures, tests obligatoires de moins de 72H, sauf pour les transfrontaliers, les chauffeurs routiers (les chauffeurs routiers Irlandais et anglais n'en font pas partie).

Depuis la semaine dernière, les instructions ont évolué :

- Sur les frontières extérieures, les motifs impérieux ne sont plus applicables pour une série de pays que sont (Australie, RU, Singapour, Nouvelle-Zélande, Japon...) mais le test négatif de – de 72 H reste obligatoire.
- Sur les frontières intérieures pour les chauffeurs routiers plus de test y compris pour les Britanniques et irlandais.

400 000 contrôles sanitaires ont été effectués par la Douane et la Police, 150 000 aux frontières intérieures et 250 000 sur les frontières extérieures.

Masques

Le bureau des achats a commandé des masques à hauteur de 4,1 millions d'unités pour une livraison avant fin/ été 2021, dernièrement une campagne de distribution/commande de 2,7 millions de masques avait été faite.

Les masques dits grand public ont été distribués dans les services. 114 000 masques dits FFP2 ont été commandés.

Le bureau RH4 annonce qu'il faut prendre attache de la médecine de prévention pour préciser les conditions d'utilisation de ces masques qui à ce stade sont réservés pour les formations TPCI et les contentieux réalisés avec les ingérés.

L'UNSA Douanes et la CGC Douanes ont demandé que les conditions d'utilisation de ces masques soient revues pour tenir compte du caractère très contagieux des nouveaux variants.

Il faut notamment tenir compte de certaines conditions d'exercice, comme les auditions dans le cadre des retenues douanières (ou des gardes à vue pour les ODJ) qui se font dans des salles closes, parfois sans fenêtres, avec l'infracteur, éventuellement son avocat, un interprète et deux agents...

LA DG a indiqué que la médecine de prévention allait être sollicitée pour revoir ce point.

Pour l'outre-mer 226 000 masques chirurgicaux ont été commandés, mais la moitié n'a pas été livrée.

Télétravail

Une enquête a été lancée auprès des services déconcentrés, afin d'assurer un meilleur pilotage, puisque l'étude porte sur du télétravail par type de service afin d'identifier le niveau de télétravail vis-à-vis de la moyenne nationale et de sa bonne mise en œuvre.

Il en ressort une certaine hétérogénéité. La prochaine étape c'est de développer le télétravail, avec des plans d'action déclinés par les DI.

Pour rappel une liste des tâches télétravaillables avait été diffusée lors du Plan de Reprise d'Activité.

Nous sommes dans un télétravail de crise, mais les agents ont le droit au respect de leur vie personnelle.

L'UNSA Douanes et la CGC Douanes ont précisé que le TT appliqué aujourd'hui était un TT de crise, et non pas un TT conventionnel, qu'il n'était pas basé sur le volontariat et qu'il était mis en œuvre sur des périodes longues. Il faut donc être aussi vigilant sur les conséquences de l'isolement des agents, à long terme.

Situation outre-mer

- Situation sanitaire de Mayotte

La situation de Mayotte s'améliore, la campagne de vaccination se poursuit pour le personnel douanier. 41 % de l'effectif est vacciné. Pas de signalement de cas contact.

- Situation sanitaire de la Réunion

Situation qui se stabilise, aucun cas positif pour le personnel douanier, priorité pour la campagne de vaccination mai-juin 2021.

- Situation sanitaire Antilles-Guyane

Sur la Martinique, la situation sanitaire s'est assez fortement dégradée, avec un taux d'incidence de 111.

Sur la Guadeloupe, la circulation du virus reste active. Aucun cas covid-19 depuis 1 mois chez le personnel douanier.

Sur la Guyane, vigilance particulière avec le variant Brésilien.

- Polynésie française

La situation est différente, allègement des mesures de couvre-feu.

- Nouvelle-Calédonie/Wallis et Futuna

Mesures assez strictes mises en place sur le territoire. Priorisation de la campagne de vaccination pour le personnel douanier.

- Saint Pierre et Miquelon

Aucun cas Covid-19 détecté, les collègues douaniers se sont portés volontaires pour apporter leur aide.

Indemnités des stagiaires

Un échange est en cours avec le Secrétaire Général de Bercy, une réponse sera apportée au plus vite, pour lundi, aux organisations syndicales.

Les chiffres pour la semaine en cours :

Agents en Télétravail	5568 (5563 le 19/03)
Agents en isolement	210 (104 le 19/03)
Agents en covid +	74 (42 le 18/03)

La DG nous communique l'existence d'un cluster : sur le terminal T2A sur la DIPA.

Evolution des règles sanitaires

Au programme : intensification du télétravail, évolution des règles de restauration collectives, les agents devront prendre leur repas de façon « isolée » avec 2 mètres de distance et privilégier la distribution de panier repas.

Formation TPCI pour les contrôleurs externes stagiaires,

La DNRFP va organiser au mieux pour les contrôleurs externe stagiaires les formations tir et de TPCI, avec un retour en présentiel pour ces séances, tout en respectant les consignes sanitaires.

Prenez soin de vous et portez-vous bien

Vos représentants UNSA Douanes et CGC Douanes.